

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Des solutions pour tous sur les territoires ruraux et urbains du Pôle métropolitain Loire Angers

LE CONSTAT

→ **Des déplacements quotidiens réalisés par l'écrasante majorité des habitants** – quels que soient leur âge et leur lieu de vie – en voiture individuelle ;

→ **Mais aussi des non déplacements** : en l'absence de véhicule personnel, **renoncements à un emploi, à des droits, des services ...**

Pourquoi ? Faute d'offre alternative à la voiture adaptée aux besoins de mobilité, d'offre permettant d'éviter le déplacement **ou encore faute d'information** sur les offres existantes.

L'usage quasi-exclusif de la voiture individuelle a pourtant des conséquences sur :

- la santé (particules fines et sédentarité)
- la qualité de vie (un accès restreint à l'emploi, aux droits, aux services, aux loisirs en l'absence de véhicule)
- l'économie du territoire (difficultés de recrutement, temps « perdu », etc.)
- l'environnement (émissions de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique et ses conséquences sur la qualité de vie)

ON FAIT QUOI ?

On diminue les besoins de déplacements en voiture individuelle, partout et pour tous :

→ **Organisation / Aménagement du territoire :**

- **Concentrer emplois de proximité, commerces, services** (notamment de santé) dans des « pôles » (polarités, centralités) facilement accessibles autrement qu'en voiture ;

- **Rénover l'habitat et les commerces dans les centres-bourgs, rénover les zones d'activités ;**

- **Aménager des espaces dédiés aux piétons, vélos**, navettes motorisées ou transports collectifs, au sein des polarités, centres-bourgs, zones d'activités et vers ces polarités et zones d'activités.

→ **Développement des offres alternatives à la voiture individuelle**

- **Créer une offre attractive de transport collectif** (train et bus) entre les principaux pôles d'emploi et d'habitat du Pôle métropolitain Loire Angers.

- **Créer des aménagements et installer des infrastructures pour sécuriser les déplacements à vélo et à pied à tout âge**, des lotissements/zones d'habitat dense vers les arrêts de bus, gares, équipements de loisirs, zones d'activités en priorité.

- **Soutenir ou initier le développement d'autres offres** : petit transport collectif, application de co-voiturage par zone d'activités, auto-partage, prêts/locations, etc. ; le développement d'offres permettant d'éviter les déplacements : organisation de « tournées multi-services » ; espaces de télétravail ; etc.

→ **Accompagnement au changement**

- **Informers les citoyens**, sur le terrain, leur lieu de vie et de travail : ambassadeurs/coachs (« Mois sans ma voiture ») et inciter (test gratuit du bus / prêt de vélo).
- **Accompagner les entreprises et leurs salariés** : Plans de mobilité d'entreprises ou inter-entreprises.
- **Créer une plate-forme commune d'information sur toutes les offres publiques et privées.**

ON S'ORGANISE COMMENT ?

→ **Elaboration d'une stratégie commune entre les 3 Communautés et décliné en PLANS DE MOBILITE DURABLE**

Etablir un plan cohérent à l'échelle du bassin de vie et d'emploi, en y associant le « déplacé » et le « déplaçant » (entreprises et salariés, fournisseurs de services – publics ou privés – et clients de ces services) et en lien avec le Conseil régional (autorité organisatrice de transport sur tout le territoire régional hors agglomérations) et le Conseil départemental (gestionnaire des principales routes à aménager pour les vélos ou navettes).

→ **Mise en place d'un outil de pilotage politique et d'une cellule de coordination technique au sein du Pôle métropolitain et au sein des 3 Communautés**

→ **Mise en place d'une cellule opérationnelle**

Affecter / redéployer des moyens des 3 communautés et leurs partenaires en ingénierie dédiée au montage de projets, recherche de financements, pour le compte des communes et communautés et à l'accompagnement des entreprises, associations et habitants.